

-
- 1** eTICSS (eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social):
**Un projet issu du programme
Territoire de Soins Numérique**



-
- 2** La plateforme :
**Un bouquet de services
numériques pour fluidifier
les parcours patients**



-
- 3** eTICSS et les e-parcours :
**Un outil clé
dans le développement
de la e-santé régionale**



-
- 4** Les acteurs du projet :
**Une dynamique régionale
fortement mobilisatrice**



-
- 5** Les perspectives :
**Une stratégie régionale
de développement
des usages**



eTICSS (eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social) : Un projet issu du programme Territoire de Soins Numérique



eTICSS est une plateforme de services numériques destinés à faciliter la coordination des professionnels impliqués dans les parcours patients. Le projet, expérimenté au départ dans le Nord de la Saône-et-Loire, est aujourd'hui déployé sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

eTICSS fait partie du programme national **Territoire de Soins Numérique (TSN)**, conçu à l'origine pour faire émerger dans des territoires pilotes des services numériques permettant d'améliorer la coordination entre les professionnels de santé, du médico-social et du social.

Lancé en 2014 dans le cadre des **Investissements d'Avenir** par le Commissariat général à l'investissement,

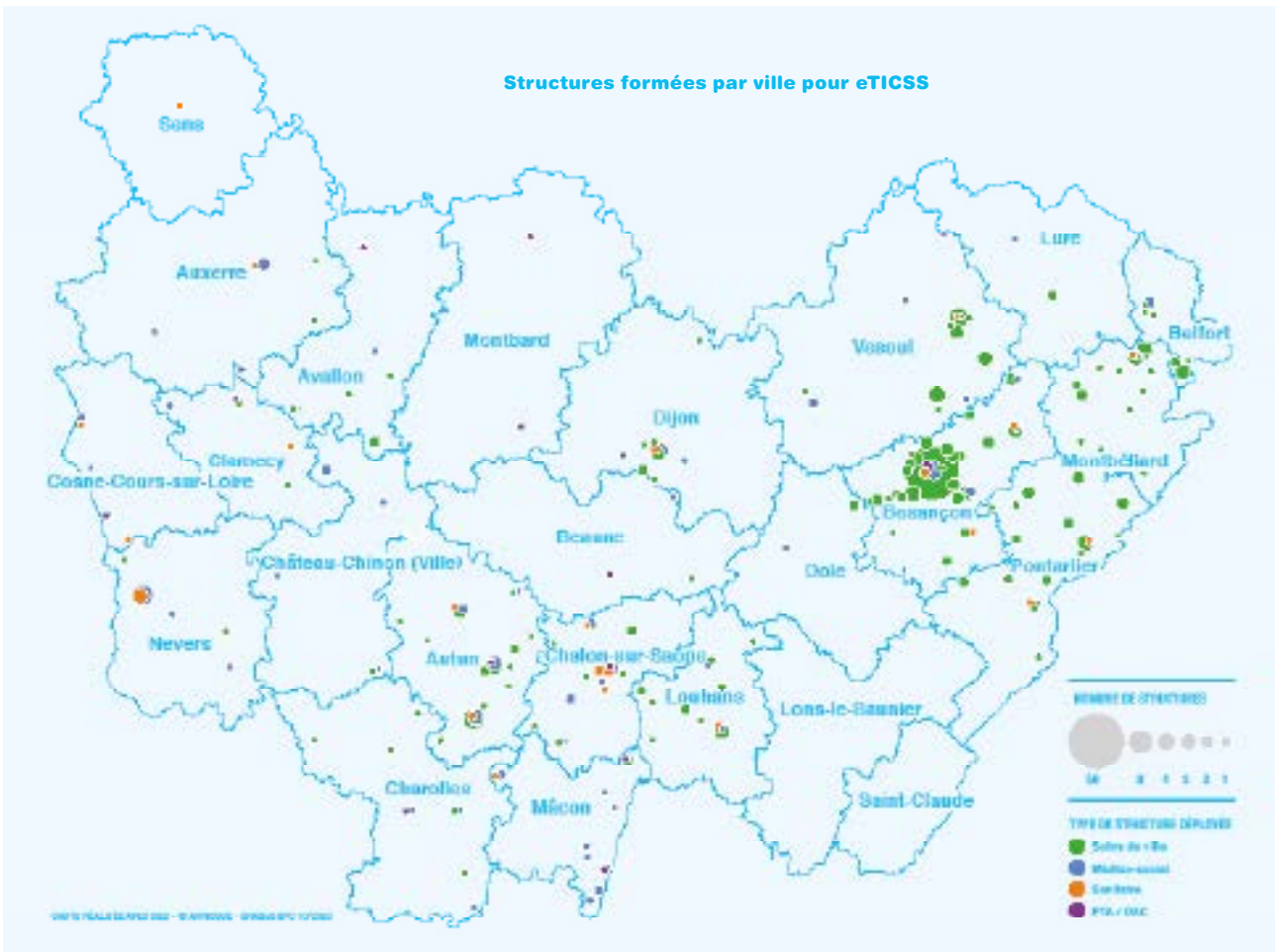
le programme TSN visait à concevoir et à expérimenter des organisations innovantes de prises en charge des patients, soutenues par des bouquets de services numériques intégrés.

Cinq territoires pilotes avaient été retenus, en Aquitaine, Bourgogne, Ile-de-France, Rhône-Alpes et dans l'Océan Indien.

Le projet eTICSS - pour eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social - concernait au départ un territoire situé au nord de la Saône-et-Loire, une zone géographique où l'exercice coordonné des professionnels de santé était déjà particulièrement dynamique. Depuis 2019, toujours avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, eTICSS est déployé sur toute la région **Bourgogne-Franche-Comté**, avec un bouquet de services numériques adaptés aux parcours de santé et à leur coordination.

En septembre 2020, le projet a reçu un soutien financier du **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**. Cette subvention permettra de poursuivre le déploiement de la plateforme sur tout le territoire régional et d'étendre les services, un bouquet de services numériques adaptés aux parcours de santé et à leur coordination.

Structures formées par ville pour eTICSS



→ eTICSS en chiffres

22 610
dossiers créés
au 14/12/2020

Tous les DAC
de la région
sont déployés

+ de 200
utilisateurs réguliers

300
structures utilisatrices

→ Les grandes étapes

2014

Candidature retenue de l'ARS Bourgogne à l'appel à projets TSN

Lancement du projet

2015

Sélection de la 1^{ère} maîtrise d'œuvre (Consortium CSC - Orion Health)

2016

Mise en production de la plateforme de coordination et création des premiers dossiers patients

2017

Préparation du déploiement sur d'autres territoires de la région

2018

Déploiement d'eTICSS sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté

2019

10 000 dossiers patients sur la plateforme eTICSS

Expérimentation de l'application mobile Globule

2020

Sélection de la 2^{ème} maîtrise d'œuvre (consortium Orion-Cap Gemini-Accenture)

Soutien financier du projet eTICSS par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

SERVICE PRESSE

Lauranne Cournault
lauranne.cournault@ars.sante.fr

MANAGER GÉNÉRAL DU PROJET eTICSS
Clément Carlin
clement.carlin@ars.sante.fr



La plateforme :

Un bouquet de services numériques pour fluidifier les parcours des patients



Chacun des services numériques disponibles sur la plateforme eTICSS contribue à améliorer l'efficacité des coopérations professionnelles, à faciliter la coordination des prises en charge, et à éviter le cloisonnement qui caractérise encore trop souvent le suivi médical et l'accompagnement social des personnes.

eTICSS propose un ensemble de services qui répondent aux besoins des professionnels des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux dans la prise en charge **des pathologies chroniques** (cancer, diabète, neurologique, parcours santé mentale, cardiologie, obésité) et pour **des populations spécifiques** (périnatalité, précarité, développement de l'enfant, personnes handicapées).

Le dossier de coordination polyvalent (DCP)

La création du dossier de coordination est réalisable aussi bien dans les cabinets de ville que par les structures de coordination ou à l'hôpital. C'est un service numérique partagé entre les professionnels de santé (médecin traitant, pharmacien, etc.), les professionnels du médico-social et social et les professionnels des dispositifs d'appui à la coordination polyvalente ou thématique. Il est essentiellement destiné à donner une vision commune à tous les professionnels en coordination comme en soins, quelle que soit leur discipline. Il est le support de la coordination et de l'amélioration des parcours de santé et de vie.

Le plan personnalisé de santé (PPS)

La plateforme permet aux professionnels d'élaborer pour chaque patient qui le nécessite un plan personnalisé de santé. Ils ont ainsi une vision commune des étapes clés de sa prise en charge, qui, par exemple, peuvent être prévues avant même que le patient ne soit sorti de l'hôpital. eTICSS permet ainsi d'éviter les ruptures habituellement constatées à cette phase du parcours de soins.

Des services spécifiques

- > Gestion du cercle de soins
- > Accès aux informations du ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources, le référentiel de description des ressources sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire) et à Via Trajectoire (outil d'orientation vers les structures)
- > Agenda partagé
- > Usage de la MSS (Messagerie Sécurisée de Santé), espace de confiance national mis en place pour permettre les échanges et l'envoi de notifications entre les professionnels (admission d'un patient à l'hôpital ou aux urgences, sortie d'hospitalisation, formalisation ou validation d'un PPS...)
- > Dépistage, repérage, évaluation de la situation de la personne
- > Bon usage du médicament, Conciliation médicamenteuse, CVE, expertise vaccination
- > Suivi post-hospitalisation
- > Événements critiques

Autres fonctionnalités intégrées dans eTICSS

- > Gestion de l'éducation thérapeutique du patient (catalogue des formations, demandes)
- > Globule: outil en mobilité (3500 dossiers, 13 000 notes)
- > Interopérabilité : la plateforme eTICSS prend appui sur des référentiels nationaux (cadre d'interopérabilité des services numériques en santé, par exemple) qui garantissent la compatibilité des nouvelles solutions avec les solutions existantes
- > Raccordement des identités au serveur d'identité régional: 27 Établissements de Santé (ES)
- > Raccordement des mouvements avec les établissements: 3 ES
- > Raccordement des documents avec les établissements: 5 ES
- > Données APA: 1 CD (71)

→ Pathologies chroniques : jusqu'à 30 intervenants !

On estime que 30% des prises en charge des personnes de plus de 60 ans nécessitent une coordination active¹ tandis que 5% relèvent d'une gestion de cas (qui se distingue de la coordination par l'intensité et le caractère continu de l'accompagnement mis en place).

Une étude du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie sur des ALD courantes chez les personnes âgées, en lien avec ou pouvant conduire à une perte d'autonomie, a mis en évidence le grand nombre d'intervenants impliqués dans le traitement et le suivi des malades : de 12 à 30 professionnels de santé et de 1 à 4 types d'intervenants sociaux différents. Cette réalité se traduit par un évident besoin de coordination, afin d'assurer une prise en charge efficace de ces patients.

¹Selon les critères des études Prisma France - Projet et Recherches sur l'Intégration des Services pour le Maintien de l'Autonomie en France – et de travaux canadiens



→ Sécurité et confidentialité

Toutes les mesures sont prises pour assurer l'intégrité des données traitées par la plateforme eTICSS et le respect strict des droits du patient. Ainsi, tous les acteurs s'engagent à respecter un ensemble de règles :

- > Avant toute création de dossier eTICSS, le patient doit être informé au préalable par un professionnel et son consentement à la coordination, à l'échange, au partage et à l'hébergement des données de santé le concernant doit être recueilli.
- > Le dossier de coordination est créé par les professionnels d'une structure de coordination, d'un établissement ou d'un cabinet en ville. L'identité du patient est vérifiée et recherchée dans les 2 serveurs d'identité régionaux, évitant au maximum la ressaisie des identités des patients. Le cercle de soin du patient est précisé (professionnels, entourage familial, aides à domicile...).
- > La qualité des professionnels accédant à eTICSS est vérifiée lors de la création des comptes et chacun d'entre eux dispose d'un compte nominatif individuel. Toutes les modifications apportées dans le dossier sont tracées.
- > L'hébergement des données échangées dans le cadre d'eTICSS est assuré par un HDS (Hébergeur de Données de Santé), qui assure une protection maximale des données sur le territoire français. Cet agrément par le ministère de la Santé garantit la confidentialité et la sécurité des données hébergées.

SERVICE PRESSE

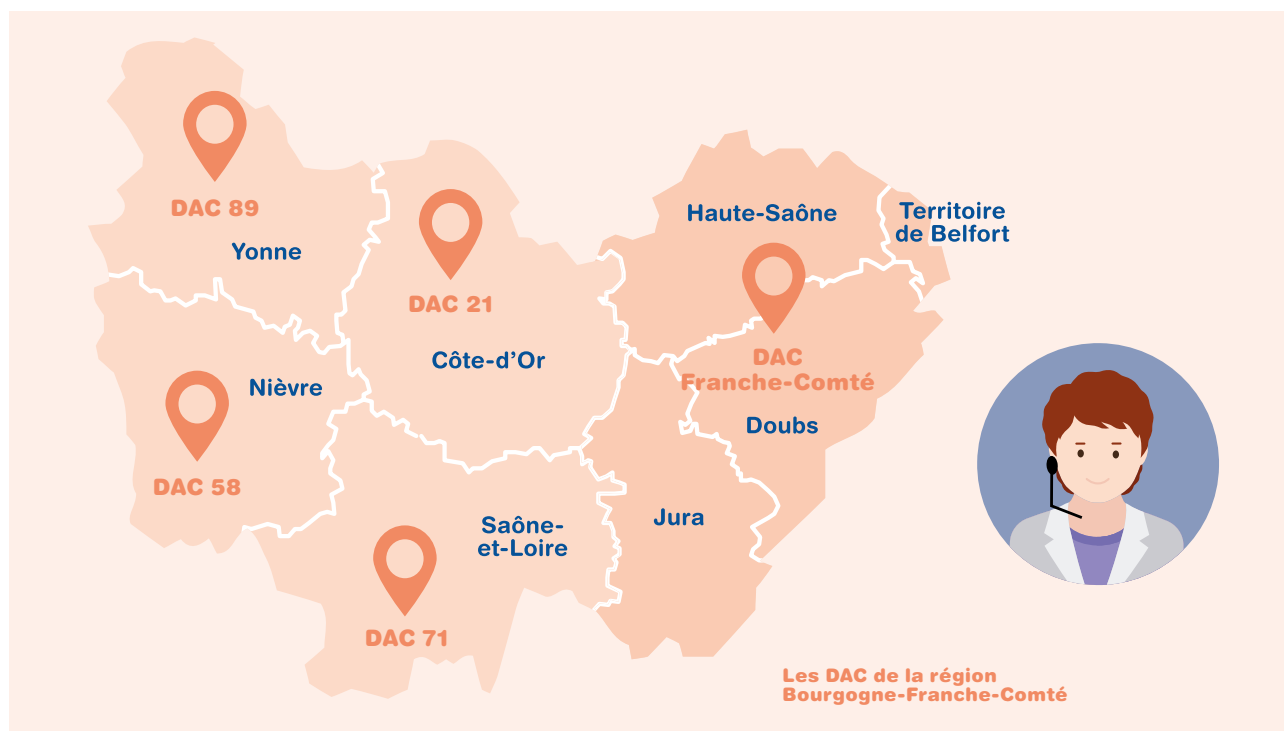
Lauranne Cournault
lauranne.cournault@ars.sante.fr

MANAGER GÉNÉRAL DU PROJET eTICSS
Clément Carlin
clement.carlin@ars.sante.fr



eTICSS et les e-parcours :

Un outil clé dans le développement de la e-santé régionale



Véritables leviers de l'évolution des filières de soins, de la coopération entre les acteurs de la santé et d'une prise en charge globale et centrée autour du patient, les parcours de santé constituent un axe fort du projet régional de santé en Bourgogne-Franche-Comté.

La Stratégie de transformation du système de santé «**Ma Santé 2022**» soulignait la nécessité de transformer l'organisation territoriale des soins. Dans cette approche, la e-santé (ensemble des services numériques utilisés dans le domaine de la santé) constitue un outil fondamental qui permet de :

- **dispenser des soins à tous**, quel que soit

leur lieu d'habitation, notamment via la télémédecine (téléconsultation, télé-expertise, télésurveillance, etc.),

- **structurer et soutenir le parcours d'un patient**, via eTICSS, DCC, ViaTrajectoire, etc.
- **contribuer au développement du «pouvoir d'agir» de l'usager** grâce à des outils connectés et des applicatifs de suivi et de feedback.

La Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit totalement dans cette dynamique en positionnant la e-santé et les e-parcours (services numériques dédiés aux parcours de santé) comme un levier majeur au service **des priorités régionales de santé**.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a mis en place plusieurs **parcours de santé, populationnels ou par pathologie** : Personnes âgées, Handicap, Précarité-vulnérabilité, Santé mentale et psychiatrie, Cancer, Diabète, Maladies cardiovasculaires...

Des parcours déployés

Les services eTICSS sont ouverts à tous les professionnels du secteur santé-social de Bourgogne Franche-Comté qui souhaitent inscrire certains patients dans des parcours coordonnés, quels que soient leur âge ou la complexité de leur situation. Fin 2020, l'outil est d'ores-et-déjà exploité pour gérer plusieurs de ces parcours :

- > Appui à la prise en charge coordonnée
- > INTERRAI
- > Diabète gestationnel
- > Suivi Post AVC et IC
- > Maladie Neurodégénérative

De plus, eTICSS montre toute son utilité dans la mise en œuvre des "articles 51".

En effet, la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2018 a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. Et ce, dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé. Il s'agit là d'une véritable opportunité pour tester de nouvelles approches puisque ce dispositif permet de déroger à de nombreuses règles de financement de droit commun, applicables en ville comme en établissement hospitalier ou médico-social. En Bourgogne Franche-Comté, il existe 3 "articles 51" présents ou en cours de développement sur la plateforme eTICSS.

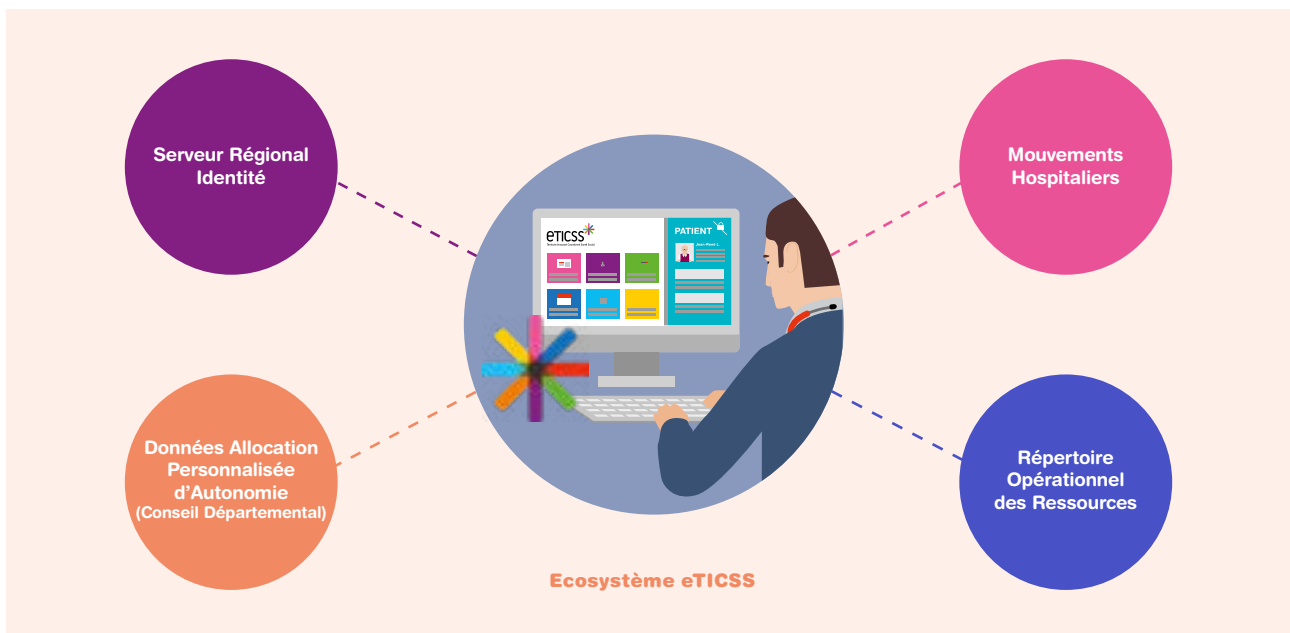
➔ Pour les DAC, l'outil de coordination des parcours de santé complexe

Face à l'augmentation des pathologies chroniques, du vieillissement de la population et à la nécessité de rendre plus lisibles et compréhensibles les services et les structures dédiés à la gestion des cas complexes, la Stratégie Nationale de Santé 2022 a eu comme effet d'intégrer les dispositifs existants d'appui aux parcours complexes (réseaux de santé, MAIA, PTA, CTA, PAERPA ou encore CLIC) au sein de dispositifs uniques, les DAC (Dispositifs d'Appui à la population et aux professionnels pour la Coordination des parcours de santé complexes).

Soit, en Bourgogne-Franche-Comté, pour l'ex-Bourgogne, un DAC par département :

- > Côte-d'Or : DAC 21
- > Nièvre : Emeraude 58
- > Saône-et-Loire : PTA 71
- > Yonne : Groupement interprofessionnel de proximité et de santé 89 et pour l'ex Franche-Comté, un DAC.

En soutien à leurs expertises propres, eTICSS apporte aux équipes pluri-professionnelles de médecins, infirmiers, travailleurs sociaux des DACs une aide concrète pour fluidifier les parcours de santé complexes et organiser les prises en charge sur les territoires, et ce, quels que soient la pathologie, l'âge et la complexité du parcours de santé du patient.



SERVICE PRESSE

Lauranneournault
lauranne.cournault@ars.sante.fr

MANAGER GÉNÉRAL DU PROJET eTICSS
Clément Carlin
clement.carlin@ars.sante.fr



Les acteurs du projet :

Une dynamique régionale fortement mobilisatrice

De nombreux acteurs et parties prenantes participent au projet eTICSS. Institutionnels, représentants de la société civile... tous contribuent à la réussite du projet.

Les acteurs régionaux

Conçue pour, par et avec les professionnels, la plateforme eTICSS a été co-constituée par toutes les parties prenantes du projet. Les professionnels et patients de la région, notamment, ont été très tôt mobilisés et continuent à jouer un rôle actif : ambassadeur, pilote, ou participant à un groupe de travail (groupes de travail sur les spécifications fonctionnelles de l'outil ou groupe Éthique).

L'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Elle assure le pilotage du projet, confié à la Direction de la Stratégie de l'ARS, au sein de laquelle le Département e-Santé coordonne les divers chantiers numériques, dont eTICSS.



Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté

> La mise en œuvre opérationnelle est confiée au **Groupe Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé (GRADeS)**, qui a vu le jour en Bourgogne-Franche-Comté le 1er janvier 2020.

> Le GRADeS est le fruit du rapprochement des **Groupements de Coopération Sanitaire (GCS e-santé Bourgogne et Emosist (Franche-Comté))**.

> Le **GRADeS BFC** est le centre de ressources numériques régional en santé.

Il a pour mission l'accompagnement des projets e-santé en Bourgogne Franche Comté. Il assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le compte de ses membres (en Bourgogne Franche Comté), acteurs de santé en sanitaire et médico-social, publics comme privés (professionnels de santé et du social, établissements de santé, structures médico-sociales, dispositifs de coordination, patients et usagers, financeurs, industriels, institutions...)



Les industriels

Le 3 juin 2019, le consortium Orion-Cap Gemini a été officiellement choisi au terme d'un dialogue compétitif pour poursuivre l'évolution de la plateforme de services numériques eTICSS.

Orion, à travers sa filiale Orion Health est spécialisée dans les technologies de l'information en santé. Cap Gemini est un leader mondial dans le domaine du conseil, des services informatiques et de la transformation numérique des organisations.



Les partenaires

Le projet eTICSS est fortement soutenu par les institutions, notamment le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et les Conseils Départementaux. La mobilisation autour d'eTICSS s'étend aussi des Ordres professionnels aux URPS (Unions régionales de professionnels de santé libéraux) Médecins libéraux, Pharmaciens, Infirmiers et Masseurs Kinésithérapeutes, Chirurgiens-Dentistes, en passant par les représentants d'usagers (UDAF, CODERPA71, CISS, etc.)

➔ « Le numérique, entièrement au service des professionnels »

Interview du Dr Jean-François Roch, médecin du DAC de Franche-Comté

En tant qu'ambassadeur e-santé, je participe activement au développement des outils numériques tels que Via Trajectoire, la Télémédecine, les Messageries sécurisées en santé... et bien sûr la plateforme eTICSS.

En effet, dans mon parcours professionnel de médecin généraliste, d'urgentiste, de médecin en MSP et d'addictologue, j'ai rapidement réalisé l'intérêt de ne pas travailler seul mais en complémentarité avec d'autres professionnels. C'est ce que permet un outil de coordination comme eTICSS, grâce aux services qu'il propose aux professionnels pour faciliter la gestion des parcours de soins des patients, et ce quels que soient leur âge et leur pathologie, en sortie d'hôpital ou à domicile.

Aujourd'hui, la crise sanitaire l'a prouvé, il n'y a plus véritablement de sujet sur l'utilisation des outils numériques en santé. Reste que leur adoption ne se décrète pas. Aussi, les Dispositifs d'Appui à la Coordination doivent tout mettre en œuvre pour faciliter leur utilisation, en offrant des solutions de mobilité pour les médecins libéraux, par exemple. Dans ce cadre, mon rôle d'ambassadeur e-santé consiste à être en contact avec tous les acteurs de terrain (URPS, représentants des MSP, établissements sanitaires et médico-sociaux, départements, CCAS...) et à faire remonter leurs initiatives et leurs attentes auprès de l'ARS et du GRADeS, ceci afin de faire évoluer les outils. Et j'exerce ce rôle avec enthousiasme car j'ai la conviction que l'usage d'une plateforme numérique comme eTICSS non seulement améliore les prises en charge, mais, plus largement, contribue à l'efficacité du système de santé dans son ensemble.

➔ « Nouveaux parcours, mobilité, Covid »

Interview de Vincent Bénédet, directeur du projet eTICSS, GRADeS Bourgogne Franche-Comté

eTICSS est aujourd'hui généralisé à toute la région pour le suivi des cas complexes par les Dispositifs d'Aide à la Coordination. De nouveaux parcours, tels que le suivi post AVC (DiVA) ou les maladies neuro-dégénératives (PMND), ont été implémentés dans eTICSS, et l'outil mobile est progressivement intégré à la solution globale de coordination. Ce rapprochement des usages, via un portail web et une application mobile, facilite la coordination entre les différents acteurs de la santé.

Par ailleurs, le contexte sanitaire a eu de nombreuses conséquences : ralentissement du déploiement de la solution et de l'accompagnement aux usages, disponibilité réduite des professionnels hors dispositifs de coordination, priorisation de la gestion de la crise dans les usages métier et l'organisation des professionnels. La crise sanitaire a aussi fait basculer des ressources sur des projets prioritaires liés à la pandémie, tels que la télé consultation ou le télésuivi.

Parmi les grands axes d'évolution d'eTICSS, outre une refonte de l'ergonomie du portail web et une intégration accrue de l'outil mobile, il est prévu l'implémentation numérique de nouvelles organisations relatives à l'Article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale : Nutrition et Obésité (EMNO), Responsabilité populationnelle Diabète (IPEP), Allergies complexes (ANGELE).

En outre, de nouveaux dispositifs et parcours de suivi vont être déployés : Vigilans, cancer, sport santé, diabète, nutrition obésité pédiatrique. Enfin, des chantiers transverses sont en cours de développement, notamment un portail ville-hôpital permettant la création automatique de dossiers en sortie d'hospitalisation.

SERVICE PRESSE

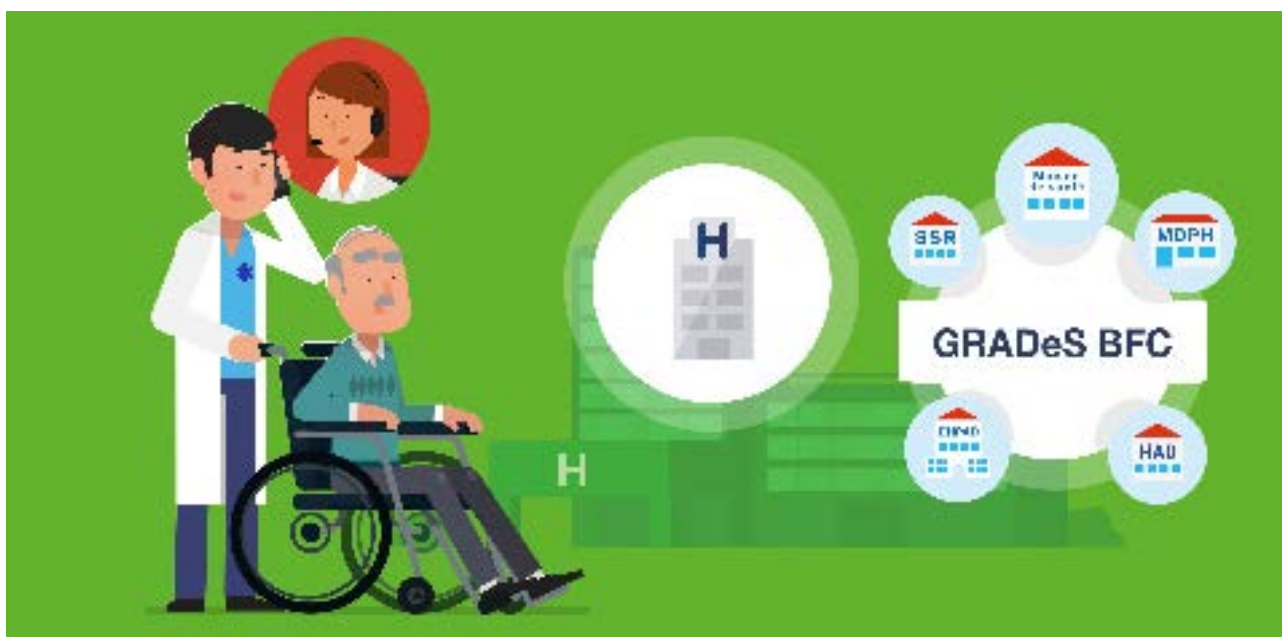
Lauranneournault
lauranne.ournault@ars.sante.fr

MANAGER GÉNÉRAL DU PROJET eTICSS
Clément Carlin
clement.carlin@ars.sante.fr



Les perspectives :

Une stratégie régionale de développement des usages



À l'échelle régionale, le déploiement d'eTICSS implique une forte mobilisation visant le développement des usages. Une stratégie qui s'appuie sur la logique des organisations, mise sur la viralité à partir des premiers utilisateurs, et met à profit le succès de eTICSS mobilité auprès des professionnels de santé libéraux. Avec, comme objectifs à fin 2021, 35 000 dossiers patients créés et 200 utilisateurs actifs de la plateforme.

Vers de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux parcours.

Au fil des prochaines versions qui verront le jour, la plateforme eTICSS s'enrichira de nouvelles fonctionnalités et intégrera de nouveaux parcours.

Côté services proposés aux professionnels, sont prévues :

- La refonte de l'ergonomie de la plateforme
- La refonte des mécanismes d'inclusion des patients et d'accès aux données (CONFIANCE)
- La refonte du journal de bord
- L'amélioration des fonctionnalités d'eTICSS mobilité et de ses liens avec la plateforme
- La mise en place d'un stylo numérique pour aider à la saisie

Côté parcours, certains sont en phase de déploiement, élargissant les pathologies et les populations prises en charge :

- Suivi Post AVC et IC lot 2
- EMNO : Espace Médical Nutrition et Obésité
- IPEP : Diabète
- Obésité pédiatrique : REPPPOP

De plus, la prochaine mise en place d'eTICSS comme **portail ville-hôpital**, permettra de donner aux médecins libéraux une visibilité sur les parcours de leurs patients hospitalisés et inversement, aux hospitaliers, de mieux suivre les patients à leur retour à domicile.

Une stratégie de Développement Des Usages en 3 axes

Axe 1 - À partir des DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination) ou des autres structures de coordination.

Le développement des usages de la plateforme eTICSS s'est fait pour beaucoup à partir des DAC, par cercles concentriques et de manière territoriale.

En tant que premiers utilisateurs, ils peuvent coopter les partenaires avec lesquels ils travaillent et devenir ainsi promoteurs d'une démarche de coordination y compris numérique autour d'eux.

Les DAC identifieront les structures et les professionnels avec lesquels ils sont en lien proche, avec de nombreux patients partagés, et qu'ils estiment prêts à utiliser eTICSS avec eux. Le couplage plateforme eTICSS - appli eTICSS mobilité vient renforcer le lien entre professionnels libéraux et DAC.

Axe 2 - Le développement des usages d'eTICSS mobilité

Tout groupe de professionnels libéraux souhaitant expérimenter ou utiliser eTICSS en mobilité doit pouvoir le faire. Il s'agira aussi de mettre en place le circuit permettant aux premiers utilisateurs de faire remonter auprès de l'équipe Développement des Usages les partenaires avec lesquels ils veulent échanger.

Axe 3 - L'implication des structures hospitalières

La mise en route des nouveaux parcours DIVA (GHT 21 52), et IPEP (GHT Vesoul) est l'opportunité d'enclencher la création de dossiers et l'usage à partir de l'hôpital dans une logique de renforcement du lien ville-hôpital. Les acteurs sur ces parcours emportent la méthode, les bases patients, les liens avec l'extérieur. Les organisations sont posées, ce qui facilite le DDU.

En dehors des articles 51, le principe est d'enclencher des dynamiques sous forme d'expérimentation avec un nombre d'acteurs limité permettant de mieux cerner les besoins et de travailler la question des organisations et du «travailler ensemble» avant de passer à l'étape des expressions de besoins et du développement de fonctionnalités spécifiques.

De plus, l'arrivée du portail ville / établissement permettra de développer l'échange et le partage d'informations liés au patient entre le centre hospitalier et la médecine de ville et ainsi faciliter la coordination du parcours de santé du patient.

Cette stratégie régionale doit se territorialiser de manière transversale à l'échelle départementale et par bassin de vie/de santé, dans une logique de territorialisation des parcours et de la coordination.



SERVICE PRESSE

Lauranne Cournault
lauranne.cournault@ars.sante.fr

MANAGER GÉNÉRAL DU PROJET eTICSS
Clément Carlin
clement.carlin@ars.sante.fr

